



Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2024-2025

Chers parents,

Afin de simplifier la procédure d'inscription pour les enfants déjà inscrits, les dossiers en cours peuvent être reportés pour la prochaine rentrée, à savoir à partir du 15 septembre 2024. Nous vous demandons de bien vouloir confirmer le renouvellement de l'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 en nous retournant le formulaire *Renouvellement* annexé dûment signé et daté, pour le **26. Avril 2024** au plus tard.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir nous informer de tout changement nécessaire à la tenue à jour de votre dossier en vérifiant la validité des documents stipulés sur la fiche ci-jointe.

Nadine Maas, Responsable de la Maison Relais Stadtbredimus





Renouvellement de l'inscription Année scolaire 2024-2025

Veuillez remettre cette fiche jusqu'au 26.4.24 au plus tard svp

	signés, Madame e				
Domiciliés	s à l'adresse suiv	ante:			
N°	, rue			_	
L	Lieu			_	
Données o	de contact:				
Nom :					
Nom :					
Tél. :					
donnons n	otre accord pour la	a reconductior	de l'inscription d	e notre enfant	:
Nom:			_Prénom:		





Nous certifions avoir pris connaissance du règlement d'ordre interne 2024 –2025, ainsi que de ses modifications et confirmons la validité des documents.

En cas de modification d'un des documents énumérés ci-dessous, nous vous prions à nous faire parvenir ces documents pour que nous puissions mettre à jour votre dossier.

Documents	Modification	
Certificats de travail des personnes investies du droit d'éducation attestant qu'elles occupent un emploi salarié et indiquant les heures de travail hebdomadaires ou attestation d'une inscription à l'ADEM.	□ Oui	□ Non
Ordre de domiciliation dûment rempli et signé, si vos coordonnées bancaires ont changé.	□ Oui	□ Non
Le cas échéant une copie du jugement/référé de droit d'éducation	□ Oui	□ Non
Le cas échéant une copie de la carte de vaccination.	□ Oui	□ Non

Pour les enfants qui ont des allergies ou intolérances, les documents ci-dessous doivent être obligatoirement mis à jour :

- Le cas échéant un certificat médical attestant les allergies et/ou les intolérances.
- Pour les enfants à besoins de santé spécifiques le Projet d'accueil individualisé et le Plan d'Action d'Urgence

Les informations erronées pourront donner lieu à une exclusion de l'enfant. Les représentants légaux

s'engagent à communiquer chaque changement dans les meilleurs délais, ce qui permettra de mettre à jour le dossier de l'enfant.
□ Nous reconnaissons avoir lu :
 Le règlement d'ordre interne du Service d'éducation et d'accueil La notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par la Croix-Rouge luxembourgeoise. La notice générale de protection des données personnelles - Crèches et Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise disponible sur notre site web (https://www.croix-rouge.lu/fr/protection-des-donnees/) et affichée dans la Maison Relais.
□ Nous consentons expressément et explicitement à ce que les données de santé de l'enfant renseignées ci-dessus soient traitées par le Service d'Education et d'Accueil Stadtbredimus.
Nous vous prions de remplir l'Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images
(photographies ou vidéos) et de la joindre au renouvellement de l'inscription (annexe 10).
Lieu et Date: